

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 FÉVRIER 2017

L'an deux mil dix-sept et le 13 février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de Madame Denise GILS.

Présents : ALEMANY Brigitte, DAVID-RICHELME Suzanne, GILS Bernard, GRINO Sylvie, LEFRANCQ Arnaud, LOUVEAU Solveig, PRÉVOTEAU Gisèle, VILA Charlotte, VILA Didier.

Absents excusés : PAPINESCHI Véronika a donné procuration à ALEMANY Brigitte,
RICHOU Xavier a donné procuration à LEFRANCQ Arnaud,
ALLIER Stéphane a donné procuration à GILS Bernard,
LAPEYRE Denis a donné procuration à GILS Denise,
PELTIER Julien.

Sur proposition de la Présidente, Mme ALEMANY Brigitte est désignée secrétaire de séance.

DROIT DE PRÉEMPTION

- Maison d'habitation aux Tuileries d'Affiac appartenant à Mr PLARD
 - Maison d'habitation 6 rue du 17^{ème} d'Infanterie appartenant à Mr POUX
- Le conseil ne souhaite pas user de son droit de préemption.

APPROBATION COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Le compte rendu du Conseil Municipal du 9 janvier est approuvé.

DÉLIBÉRATIONS

- Location du foyer : à titre exceptionnel le Conseil Municipal décide de louer le foyer qui avait été réservé par erreur pour un mariage d'une famille extérieure au village. Le prix de location est fixé à 250 €.
- P.L.U.I : Plan Local d'Urbanisme Intercommunautaire. Considérant la volonté de maîtriser les choix futurs d'urbanisation communale, les élus locaux ayant une meilleure connaissance du territoire communal, le Conseil Municipal décide de s'opposer au transfert de compétence à la Communauté d'Agglomération de Carcassonne Agglo en matière de P.L.U et documents d'urbanisme.
- Logiciel de fiscalité : une convention de mise à disposition d'une application logicielle d'observation fiscale, d'expertise et d'analyse sera signée avec Carcassonne Agglo. Ce logiciel permet : la consultation des rôles d'imposition, les simulations de changement de politiques fiscales, l'analyse et le contrôle de la fiscalité locale.
- Avis favorable pour les statuts du nouveau Syndicat Intercommunal Hydraulique (Syndicat Mixte Aude Centre).

COLONNE AIRE DE LAVAGE

Suite à la demande de la Cave Coopérative de participer à la réalisation d'une aire de lavage aux normes pour les machines agricoles, le Conseil Municipal reporte sa décision pour une prochaine

séance après analyse des coûts réels de cette opération et donne un accord de principe pour une colonne de remplissage.

ACCOTEMENTS ET RÉFECTION DES CHEMINS

Suite à une consultation pour les travaux d'accotements du chemin de la Ginestière, de la rue du Stade côté Caserne et du trottoir du lotissement La Ginestière, le Conseil Municipal choisi l'entreprise DELORD dont la proposition est la mieux disante. Le matériau utilisé sera le sable stabilisé.

En ce qui concerne la réfection des chemins de Fabas et de la Ginestière c'est l'entreprise EIFFAGE qui a été retenue.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 6 MARS à 20h30